



Mémoire présenté au
Comité permanent de la condition féminine (FEWO)
de la Chambre des communes
45^e législature, 1^{ère} session

Étude sur la maltraitance et la vulnérabilité financière des aînées

Association d'entraide Le Chaînon Inc.

20 mars 2026

Un dernier recours qui révèle les failles d'un système mal adapté à la vulnérabilité des femmes âgées

Au Chaînon, nous observons avec consternation les retombées bien réelles de la maltraitance matérielle et financière des femmes âgées. Lorsqu'elles frappent aux portes de notre maison d'hébergement et de transition, c'est que leur situation s'est détériorée à un point tel qu'elles n'ont plus de ressources et sont sans domicile. Nous sommes leur dernier recours après une cascade de ruptures sociales qu'elles n'ont pu contrôler. Nous accueillons non pas celles pour qui la prévention universelle peut encore resserrer le filet social dont elles ont besoin, mais celles qui sont épuisées, désorganisées, car en mode de survie. Le système ne cadre plus à la complexité de leur situation. Elles se tournent alors vers les services communautaires d'urgence.

Une proportion alarmante de femmes âgées en situation d'itinérance

L'itinérance laisse des traces indélébiles à vie. La science démontre que les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sont considérées comme étant « âgées » à partir de 50 ans parce qu'elles développent des syndromes gériatriques et des troubles de santé de façon prématurée. Leurs enjeux de santé physique et mentale sont multiples.¹

Parmi les quelque 2350 femmes que nous accompagnons annuellement, près de 40 % sont âgées de plus de 50 ans. Près de 20 % sont âgées de plus de 60 ans. On accueille régulièrement des femmes âgées de 70 ans, 75 ans, voire 82 ans. Certaines se sont retrouvées dans une situation d'extrême précarité financière après une maladie, une situation de proche aidance, la perte d'un proche ou d'un emploi. De nombreuses femmes avec des revenus fixes de pension de vieillesse ressentent une pression énorme face à l'augmentation souvent injustifiée des loyers. D'autres acceptent de vivre dans un environnement insalubre, dégradant, voire dangereux. Ces conditions de vie sont propices à la maltraitance. Plus de 55 % des femmes que nous accueillons déclarent avoir été victimes de violence; 25 % ont été évincées. Acculées, ces femmes sont portées à faire des choix qui compromettent leur dignité et leur autonomie.

De nouveaux profils de femmes en situation d'itinérance émergent

Un nouveau profil de femmes âgées, utilisatrices du Chaînon, a émergé dans les dernières années pour lequel les maisons d'hébergement sont peu outillées: des femmes de plus de 65 ans, victimes de fraudes dites amoureuse, financière ou hybride. Désormais isolées socialement, ébranlées émotionnellement, elles ont perdu leur famille, leur réseau, leur logement, leurs économies.

Mentionnons aussi qu'en 2025, 36 % des femmes ayant eu recours à nos services l'ont fait pour la première fois. Sur plus de 2350 femmes, cet indicateur met en relief la montée fulgurante du nombre

¹ Jillian Alston, Stefan Baral, Aaron Orkin, and Sharon Straus, "Réduire l'itinérance chez les personnes âgées au Canada," *Canadian Medical Association Journal* 196, no. 26 (29 juillet 2024): E918–E922, <https://doi.org/10.1503/cmaj.231493-f>

de femmes qui accèdent à l'itinérance. Avec le contexte économique, la pénurie de logements abordables et sociaux, la montée de la violence contre les femmes au pays, et surtout, avec les projections du vieillissement de la population, le milieu de l'hébergement pour femmes en situation de vulnérabilité anticipe un goulot d'étranglement sans précédent.

Recommandations

Avec la comparution de notre PDG, Sonia Côté, au comité permanent de la condition féminine sur l'enjeu de la maltraitance et de la vulnérabilité financière des aînées, le Chaînon saisit l'occasion pour déposer trois recommandations structurantes au palier fédéral.

Sécurisation du logement

- Développer davantage de ressources modulables dans le temps, adaptées aux besoins des femmes éloignées du marché locatif, afin d'assurer leur stabilité résidentielle.
- Financer, avec le programme Maisons Canada par exemple, le développement de maisons d'hébergement offrant un soutien 24/7, comme la Maison Yvonne-Maisonnette du Chaînon, qui accueille des femmes autonomes en situation de vulnérabilité de 55 ans et plus.

Renforcement du filet social

- Accroître considérablement le financement pour des programmes comme *Vers un chez soi* pour les personnes aînées, permettant d'accéder rapidement à un logement abordable avec une équipe de soutien.
- Assurer un financement adéquat et récurrent auprès des maisons d'hébergement pour qu'elles puissent développer et maintenir les compétences nécessaires en matière d'intervention pour maltraitance et vulnérabilité financière chez les femmes âgées.

Fiducies et sécurisation du logement

- Mettre en place des fiducies exclusivement dédiées au loyer, en privilégiant des voies rapides, pour permettre aux organismes comme le Chaînon de sécuriser le logement des personnes aînées qu'elles accompagnent, et de contester les augmentations de loyer abusives.

À propos du Chaînon, www.lechainon.org

Fondé en 1932, le Chaînon est la doyenne des ressources d'hébergement et d'accompagnement pour les femmes en situation de vulnérabilité à Montréal et l'une des plus importantes au Québec.

Avec quatre immeubles et plusieurs ententes avec des propriétaires privés, l'organisme accueille et soutient plus de 2 350 femmes chaque année. Il offre un hébergement d'urgence, de transition ou des logements, ainsi qu'une gamme de services d'intervention psychosociale adaptés à leurs besoins. Grâce à son équipe et à un vaste réseau de partenaires communautaires, publics et privés, le Chaînon aide les femmes à accéder à l'autonomie résidentielle et à se reconstruire.